

Déclaration de M. SPINELLI au sujet du
Conseil Européen de Rome

En décidant que l'élection au suffrage universel du Parlement Européen aura lieu à une date unique en 1978, les Chefs de Gouvernement ont enfin, 17 ans après l'entrée en vigueur du Traité de Rome, cédé à la longue bataille menée par de larges forces populaires en faveur de la démocratisation de la Communauté.

Cette élection peut représenter un tournant historique pour la Communauté parce que, en redonnant un moteur politique à l'intégration, elle permettra de briser la complicité des bureaucraties et d'associer enfin les citoyens à la construction européenne.

Il est toutefois indispensable que les forces politiques soient capables de saisir cette occasion et commencent dès à présent à se préparer à l'élection européenne en comprenant que la lutte démocratique européenne est le seul moyen pour faire face à la crise économique, à l'inquiétude sociale, à l'instabilité politique, à l'amertume des peuples devant les réformes toujours promises et jamais réalisées.